

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS483

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 19

A l'alinéa 32, substituer au mot :

« à »,

les mots :

« au II de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision